...Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra ... son abonnement n'en ait fait ... par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de cinque lignes pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer l'abonnement. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être franchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur ANDREW JACKSON, ayant la chambre en haut, mesurant 100 tonneaux, tirant peu d'eau, ayant d'excellents emménagements pour les passagers. C'est un bateau du premier ordre. On le vendra à des termes accommodants, s'adresser à
TIERNAN, CUDDY & Co., encoig. Gravier & Tchoupitoulas

Paquebot régulier de la Nouvelle-Orléans à St. Martinville, par les bateaux à vapeur TRANSPORT & EXPERIMENT.

Le TRANSPORT, capitaine E. Patterson, partira de la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Plaquemine, tous les samedis à midi, et de Plaquemine pour se rendre à la Nouvelle-Orléans tous les mardis, après avoir échangé ses passagers avec le bateau à vapeur EXPERIMENT, qui arrivera de St. Martinville au village Sauvage tous les lundis, et repartira pour St. Martinville.

Ces bateaux sont pourvus d'un entrepôt pour recevoir les marchandises au village Sauvage, et d'une personne de confiance pour y surveiller. Le Transport n'allant pas plus loin qu'à Plaquemine, pourra ... débarquer ... qui sera mis à son bord.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
(21 déc) DOUMEING & FOSELIER.

POUR BORDEAUX.
Le navire français L'EUCHARIS, capitaine Maissin, partira pour le dit port, le 12 courant fixe. S'adresser pour les conditions de passage, au capitaine à bord, ou à OSMIN BIGOURDAN, rue Toulouse, No. 23j
6 fév

POUR TAMPICO.
Le brick mexicain GENERAL SANTA-ANNA ou BELLO INDIO, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complètement du fret, comme pour passage, s'adresser à M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co, rue Toulouse, No. 27
5 fév

POUR MARSEILLE. (passage seulement.)
Le navire fin voilier VILLE DE MARSEILLE, capitaine Alleyre, ayant son chargement engagé, partira immédiatement. Pour passage, s'adresser à JULES LE BLANC, No. 103, rue Royale
5 fév

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe LOIRE, capitaine Boulanger, recevra à bord, 150 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret et passage, s'adresser à JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103
5 fév

POUR TAMPICO.
La goëlette TALBOT JONES, (construction de Baltimore,) doublée et chevillée en cuivre, capitaine Berry, de 89 tonneaux, portant 500 barils, elle est excellente sous tous les rapports. Pour fret ou passage, s'adresser à HARRISON, BROWN & Co.
31 jan

POUR LIVERPOOL.
Le TALLAHASSEE, capitaine Glover, maintenant à la Presse-à-coton d'en haut, peut prendre 250 à 300 balles de coton. S'adresser à BENJ. BOOTH & Co.
29 jan

POUR MATAMORAS (dimanche, 2 février.)
La goëlette fine voilière PEARL, a besoin de 20 barils pour compléter son chargement et pourra prendre quelques passagers, ayant de beaux emménagemens. S'adresser au capitaine à bord, ou à CARRIERE & BORDUZAT, rue St. Louis, No. 11
27 jan

POUR LA HAVANE.
Le brick espagnol TRES-AMIGOS, partira sous peu, ayant une grande partie de son chargement engagé. Pour le reste ou pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à COURVAL, ACEBO & CO.
31 jan

A FRETER.
Le brick de première classe GARNET, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Burgess, du port d'environ 194 tonneaux, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau, No. 18. I. OGDEN & CO.
27 jan

POUR TAMPICO.
La goëlette LEONARD, capitaine Ramon Palomo, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à TUYES & CO.
... jan

A VENDRE ou A FRETER.
La goëlette FREDERICKSBURG, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Hunter, du port d'environ 88 tonneaux, et tirant peu d'eau. S'adresser au capitaine à bord ou à HARRISON, BROWN & Co, 117, rue Royale.
13 jan

A VENDRE OU A FRETER.
La barque LOUISA, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 368 tonneaux, s'adresser HARRISON, BROWN & Co, 117, rue Royale.
13 jan

POUR LE HAVRE.
Le navire de première classe GROTON, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour frêt de 2 à 300 balles coton ou passage, s'adresser à FR. PERRET & GALLY, rue Toulouse.
11 janv

POUR LIVERPOOL.
Le navire américain SENATOR, capitaine Wm. Stacey, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 200 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 63, ou à TIERNAN, CUDDY & CO. encoig. Gravier & Tchoupitoulas.
6 jan

POUR LIVERPOOL.
Le navire de 1re. classe le HEROLD, capitaine Hall, a besoin d'environ 400 barils pour compléter son chargement et partira sous peu, s'adresser à I. OGDEN & CO, rue du Canal, No. 72.
4 jan

POUR LE HAVRE.
Le fin voilier navire A. I. GUENARE, capit. Watt, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de frêt ou passage avec d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à TIERNAN & CUDDY, encoig. Gravier & Tchoupitoulas.
4 jan

POUR LA MOBILE.
La goëlette PROTECTION, capitaine Long, est maintenant en chargement sur la Levée, et partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
... déc TOBY & CO.

Succession de Thomas Caldwell.
PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la curatrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, la dite curatrice déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité et son cautionnement annulé.
Par ordre de la cour, W F C DUPLESSIS, rég.
13 fév

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Attendu que F. Fernandez a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu J. C. Tillinghast, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, rég.
13 fév

Succession de Louis Joseph Aillot.
PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Durand, exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait point approuvé et homologué et le dit exécuteur déchargé de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la cour, W F C DUPLESSIS, rég.
13 fév

L'ABONNÉ offre à vendre son fonds de Boutique ... à un prix modéré. Les personnes qui ont des ... chez lui sont invitées de les retirer de suite, et celles qui lui doivent de solder leur compte immédiatement.
PIERRE LAMBERT.

PROCLAMATION

PAR A. B. ROMAN,
GOUVERNEUR DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU qu'une vacance a eu lieu à la place de représentant au Congrès des Etats-Unis pour le troisième district congressionnel de l'Etat de Louisiane se composant des comtés d'Attakapas, Opélousas, Rapides, Natchitoches, Ouachita et Concordia; et attendu qu'il est de mon devoir, de gouverneur d'ordonner qu'une élection ait lieu pour remplir la dite vacance.

Je, en conséquence, émets cette proclamation ordonnant qu'une élection ait lieu dans le dit district, lundi, 3 mars prochain et les deux jours suivants, donnant avis aux électeurs du district de la susdite élection, et ordonnant à tous les juges de Paroisse, shériffs et autres officiers à ce préposés, de présider la dite élection aux jours susdits et dans les lieux ordinaires d'élection dans leurs comtés, paroisses et ressorts respectifs, et de voir à ce que la dite élection soit conduite, et les retours officiels d'icelle faits de la manière et dans le temps prescrits par la loi.

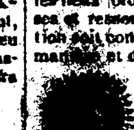

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans, le 24 janvier 1834, et la 58ème. année de l'Indépendance des Etats-Unis. A. B. ROMAN,
Par le Gouverneur,
27 jan—30 Geo. EUSTIS, sect. d'Etat.

ON demande une bonne NOURRICE, on donnerait la préférence à celle qui n'aurait pas d'enfant. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 jan

MONSIEUR & MADAME GRANET, ont l'honneur de prévenir les pères et mères de famille de la Nouvelle-Orléans qu'ils ouvriront le 13 janvier prochain, dans la ville de Bâton-Rouge, deux établissemens, l'un pour l'éducation des demoiselles et l'autre pour celle des jeunes gens.

D'après l'encouragement que M. Granet a reçu des principaux habitans de Bâton-Rouge, il a lieu de croire que chaque établissement ouvrira avec 20 élèves, et son intention est de pousser l'éducation des enfans aussi loin qu'elle est portée ou qu'on promet de la porter dans tout autre collège.

Le système d'éducation adopté par M. Granet est calculé de manière à assurer le progrès des élèves, sans crainte ... de la confusion dans leurs esprits par l'emploi simultané des deux langues.

Le latin et le grec seront enseignés par l'intermédiaire soit du français, soit de l'anglais, au choix des parens.

En créant ces deux nouveaux établissemens, M. Granet prend l'engagement formel et public de leur donner tous ses soins, et surtout de ne plus céder à des offres qui pourraient le détourner de donner à ces pensions la stabilité que les parens ont le droit d'attendre.

Pour les conditions, s'adresser à M. Wm. H. Ker.
3 fev—6m

AVIS—J. ANGLAIRE étant sur le point de partir pour France, offre à vendre le reste de ses articles à des prix excessivement modérés en gros et en détail. Il invite particulièrement les dames qui l'ont honoré de leur confiance jusqu'à ce jour, de venir visiter son magasin; elles y trouveront nombre d'objets de gout et de mode qu'elles ne pourraient obtenir à aussi bon compte; ces objets consistent principalement en bijouterie fine et fausse, brillants, argenterie, plaquages, nouveautés, gants, pommade, cartonnages, et quantité d'autres articles dont il serait trop long d'énumérer, le genre de marchandises.
J. ANGLAIRE, rue Royale, No. 230,
7 fév entre Ste. Anne et Dumaine.

A VENDRE par les soussignés, 150 boucauts sucre, 1re qualité, parfaitement purgé sur une habitation à 33 milles au-dessus de la ville; 100 paniers vin de Champagne 1re. qualité; 100 caisses sel raffiné, en pains, pour la table; 5 pipes eau de vie Cognac, 1re. qualité; 60 balles couvertures françaises 3 points de Granier; 2 do. do. mais 12 points pour lits; 40 caisses vin Bourgogne, Chambertin, Nuits et Romanais, 1re. qualité; 3 caisses robes de mousseline, colerettes, &c. ayant droit au drawback; 22 balles indiennes françaises ayant droit au drawback, convenables pour les marchés mexicains; 50 balles coton écru 28 pouces; 30 do. 37 do; 1 caisse do. blanc 45 do.; 1 do.; 1 do. cambricks; 4 pipes Genièvre de Hollande, 1re. qualité; 1 baril Muscade. T. NICOLET & CO, rue Toulouse, No. 30.
6 fév

EN débarquement de la goëlette Gleaner, arrivant de la baie d'Honduras, 2 Serons Cochenille; 51 pièces d'Acajou; 75 livres Ecaille de Tortue; 20 ballots Salsepareille, à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.
6 fév

12 CAISSES Perles de verre marin, pour le marché mexicain, ayant droit au débenture, arrivées récemment et à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103
6 fév

50 TONNEAUX de bois de Campêche, reçus par la goëlette Gleaner, et à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 104
6 fév

TRAITES sur Paris et Marseille, à vendre par JULES LE BLANC, rue Royale, No. 103.
5 fév

A VENDRE par MM. S. Cucullu, Lapeyre & Co., 200 sacs café vert de la Havane; 35 ballots tabac en feuilles de Cuba; 10 paquets peaux de chevreuil; 80,000 cigarres jaunes, brun clair et tachetés; 25,000 do. Trabucos; 25,000 do. Regalias ou cigarres du Roi; 5,000 do. petits cigarres, en magasin et reçus par la goëlette Dorchester. rue Toulouse, No. 27
(5 fév)

M. PLAIX, docteur médecin de la faculté de Paris, chirurgien accoucheur, membre de plusieurs Sociétés Savantes, récemment arrivé de Paris, où il a exercé sa profession pendant plusieurs années, a l'honneur d'offrir ses services au public. Une expérience de près de douze ans, son exactitude et son empressement auprès de ses malades, lui concilieront, il espère, la confiance publique.

Les familles malheureuses trouveront en lui une disposition constante à leur prodiguer ses soins. Sa demeure est rue Dumaine, No. 74. 24 jan

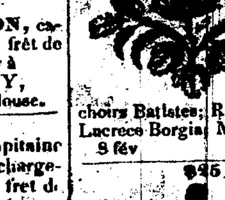

CHLES. MONROSE, *No. 86, rue de Chartres*—Marchandises de printemps; Chapeaux de paille à jour, élégantes, do. noirs; Cannezous brodés riches; Cols rabattus Batistes; do. mousselines brodées et garnies de dentelles; Mouchoirs Batistes; Robes Blanches brodées riches; Sacs dits Lucrece Borgia; Mantilles brodées noires et blanches &c.
8 fév

$25 DE RECOMPENSE.

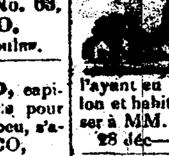

EST parti marron de la raffinerie de la Louisiane, le nègre JACQUES, domestique et cocher, âgé d'environ 24 ans, taille de 5 pieds 6 pouces américains, parlant l'anglais et le français, il a une plaie à la jambe l'ayant eu cassée, figure maigre; il avait sur lui un pantalon et habit de drap noir, un crêpe à son chapeau. S'adresser à MM.
28 déc— FORSTALL & CO.

SEL—1500 sacs de Sel à bord du navire Lord Cochrane, en vente chez B. BOOTH & Co.
21 jan

MARCHANDISES SECHES NOUVELLES.
F. GILLET & CO., *No. 57, rue de Chartres.*
VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment considérable de MARCHANDISES SECHES Nouvelles, de printemps, et parmi lesquelles se trouvent les articles suivants:

Belle mousseline française peinte; désindes français et anglais; fichus en gaze et mousseline de soie; gants fil d'Ecosse; coutil blanc et écru; toile grise; basin rayé pour pantalons; Basin piqué, blanc et en couleur; gingas de fil; mousselines à carreaux; mousseline Suisse unie et brodée; ouvré de fil; un assortiment général de bas et demi-bas; gants de soie, blancs et noirs; franges en coton et en soie pour rideaux; ... crêpe rose, bleu et noir; voiles de crêpe noir; ... peinture blanc et noir, do. en couleurs; voiles de ... blancs et noirs; bobinet uni et brodé; dentelle de ... de bobinet; Nansouque, Percale blanche et en couleur, ... de Russie; mouchoirs imitation madras; ... couleur noire; do. satinés, &c.

Marchandises Sèches du Nord.

Gingas de coton Cotonnades à carreaux 7-8 et 4-4; Cotonnade épaisse et croisée; Coton blanc 7-8 et 4-4; Coton écru; Coutil à matelat et un superbe assortiment d'indiennes en couleur.

Aussi, ayant droit au drawback
1 balle Piedetisma;
2 caisses Mouchoirs indienne fond rouge;
5 do. Mouchoirs coton à carreaux;
5 do. Soie à coudre.

N. B.—Ils attendent par le premier navire de Belfast, un assortiment considérable de Toiles d'Irlande, qu'ils pourront vendre à des prix très modérés. 30 jan—3

En débarquement du navire Ohio, de Boston, et à vendre par les soussignés, 100 caisses sel raffiné de ..., pour la table. T. NICOLET & Co, rue Toulouse, No. 30
28 jan

Succession de David Wright.
PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la curatrice de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et la dite curatrice déchargée de ses fonctions et de toute responsabilité.
Par ordre de la cour, W F C DUPLESSIS, rég.

...U de Paris, 5 caisses de véritable ... et à vendre à prix réduits par H. BONNABEL ...

PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu le 24 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Une maison ... à l'encoignure des rues Royale et de l'Hôpital, No. ..., mesurant 30 pieds, 10 pouces face à la rue Royale, sur 92 pieds face à la rue de l'Hôpital, sur lequel il se trouve ... cour briquetée en briques du nord.
Un Lot à côté mesurant 28 pieds face à la rue de l'Hôpital, sur 74 pieds 4 pouces profondeur, sur lequel il se trouve une écurie de 15 pieds, une remise de 15 pieds, et une maison bâtie en briques de 4 appartements, toutes les bâtisses ci-dessus couvertes en ardoises.
Un Terrain dans le faubourg Marigny, encoignure Victory et Marigny, mesurant soixante pieds sur chaque face sur lequel est une maison briquetée entre poteaux, couverte en bardeaux, 6 appartements, 1 galerie, 3 cabinets, 2 portes de cour, 2 cuisines, &c.
Aussi 22 Esclaves des deux sexes, parmi lesquels se trouve un bon tonnelier, des draymans, cochers, cuisiniers, forgeron, paveurs, blanchisseuses, repasseuses couturières, &c. Les talens de chacun seront désignés avec les noms au moment de la vente dans de petites affiches.
Conditions : pour les propriétés 1 comptant, et le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les esclaves, un an de crédit, billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Plus : 13 actions de la Presse à Coton de la Levée.
Conditions : au moment de la vente. 29 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.
FAILLITTE de J. Prendergast.—Par ordre du syndic, dans cette affaire—Il sera vendu le 28 février, à midi, à la Bourse, la négresse Sophia, âgée d'environ 32 ans, domestique de maison; elle est affectée d'une cataracte, et ne jouit pas d'une bonne santé.
Conditions : 4 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé pardevant Wm. Boswell, not. public, aux frais de l'acquéreur. 27 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu le 18 février, à midi, à la Bourse Hewlett, à la folle enchère de M. Charles McMillen, avocat qui n'a pas rempli les conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 31 décembre, du même objet par le même encanteur pour la somme de 9000 piastres, 2 Terrains de 120 pieds de face aux rues Apollo et Euterpe, (faubourg Annonciation) avec toutes les bâtisses qui se trouvent dessus, à l'encoignure est une maison de maître bâtie depuis peu, briquetée entre poteaux, cour carrelée, cuisine, puits en briques, magasin en bois, latrines, pigeonnier. L'autre maison est en bois, bâtie récemment, puits en briques, magasin en bois, latrines. Le terrain est bon, et les banquettes sont très élevées. Il s'y trouve des orangers et d'autres arbres. Le propriétaire invite les acquéreurs à visiter cette belle propriété, pour pouvoir l'apprécier. S'adresser sur les lieux, ou à l'encoinure des rues Bourgogne et St. Louis, No. 127. La propriété est située dans l'ilet appelé M. Babcock.
Conditions : 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 jan

PAR H J DOMINGON.
IL sera vendu vendredi, 24 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Victorine Bostin, f. c. l. savoir :
Sophie, négresse âgée d'environ 28 ans, faisant passablement la cuisine pour un petit ménage.
Eloise, sa fille mulâtresse âgée d'environ, 11 ans, domestique de maison.
Sarah, négresse âgée d'environ 18 ans, do.
Conditions : 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction de l'exécuteur testamentaire et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés chez Chs. de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 jan

PAR TRICOU & CANONGE.
IL sera vendu le mardi, 25 février prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse d'Orléans, les biens ci-après, dépendant de la communauté qui a existé entre Jean Edouard Mauriage et feue Marie Perdomo, son épouse.
No. 1. 1° Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, rue St. Paul, ayant mesure française, 34 pieds de face à la dite rue St. Paul, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la maison en bois qui s'y trouve construite et ses dépendances.
No. 2. 2° Un autre lot de terre attenant au précédent ayant 26 pieds de face à la dite rue St. Paul, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la portion de bâtisse en bois qui s'y trouve construite.
No. 3. 3°. Un autre lot de terre, attenant au précédent par le fond, ayant 30 pieds de face à la rue Perdido dite Girond, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la portion de bâtisse en bois qui s'y trouve construite.
No. 4. 4°. Et un autre lot de terre attenant au précédent, ayant 30 pieds de face à la rue Perdido dite Girond, sur 100 pieds 5 pouces de profondeur, ensemble la maison en bois qui s'y trouvent construite, le tout mesure française.
Conditions : Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de terme, en billets endossés à satisfaction & hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés devant Félix de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 jan

PAR TRICOU & CANONGE.
TERRAINS DE VALEUR POUR BATIR.
IL sera vendu le 1er. mars prochain, à midi, au café de la Bourse, les propriétés suivantes à moins qu'il n'en soit disposé auparavant à l'amiable.
5 terrains à l'encoignure des rues Magasins et Orangers.
Les Nos. 9, 10 et 11 mesurant 27 pieds chaque sur la rue des Magasins, sur 100 pieds de profondeur.
Le No. 12, lot d'encoignure ayant 26 pieds sur 100.
Le No. 13, attenant aux lots ci-dessus, ayant 27 pieds sur la rue des Orangers, sur 107 de profondeur.
5 terrains—Nos. 31, 32, 34 et 35 dans la belle partie de la ville qu'on appelle ... Cette propriété est si bien connue qu'il n'est pas nécessaire d'en donner d'autres descriptions, les terrains mesurent chacun 29 pieds de face sur 150 pieds 10 pouces de profondeur.
Un terrain sur la rue du Colysée ou du Camp, mesurant 37 pieds 3 pouces et 4 lignes sur 187 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, 149 pieds 2 pouces sur la ligne de l'autre côté laquelle augmentation de profondeur a une largeur sur le derrière de 10 pieds 7 pouces donnant au dit terrain une figure hexagone.
Un lot sur la rue des magasins ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes sur 191 pieds 9 pouces 7 lignes et s'étend sur le derrière de la partie hexagone du terrain sur la rue du Camp, fesant des deux terrains une situation très convenable pour une manufacture.
Un terrain sur la rue Poydras entre les rues du Camp et St-Charles, mesurant 28 pieds sur 62 pieds 8 pouces 3 huitièmes; ce lot a une bâtisse sur le devant avec une cuisine en briques à deux étages sur le derrière, et il a aussi l'usage en commun d'une allée de 5 pieds du côté de l'est.
Conditions:—Pour les terrains sur les rues des Magasins et du Camp, 6 et 12 mois pour moitié du prix d'achat, la balance à 1 et 2 ans. Pour le terrain sur la rue Poydras, 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 18 jan

PAR H. J. DOMINGON.
SAMEDI, 1er, mars, à midi, à la Bourse, il sera vendu, un Terrain fesant face à la rue Dauphine, entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital, de 34 pieds, 6 pouces de face, sur 66 pieds 1 pouce de profondeur, mesure française, avec les bâtisses qui s'y trouvent, savoir : une maison en briques bâtie en 1832, ayant 32 pieds 6 pouces de face, une cuisine à étage, aussi en briques de 34 pieds 6 pouces de face, divisée en plusieurs chambres avec cheminées, la cour est pavée, &c. Le tout est fort bien arrangé.
Conditions : $500 comptant, le résidu à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque. L'acte de vente sera passé en l'Etude de M. L. Féraud, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
1er. février

PAR H. DOMINGON & HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu samedi, 15 février, à midi, à la Bourse, cette propriété de belle valeur, appartenant à M. Andreti, et située à l'encoignure des rues de la Levée et Esplanade, faisant face à la place Jackson. De plus, la maison et le terrain adjacent la première, faisant aussi face à la place Jackson. Ces propriétés sont si bien connues qu'il est inutile d'en donner la description. Les plans sont exposés à la Bourse.
Conditions : 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 31 jan

[illegible] ... la ferme de M. Sanders, sont ... être vendus aux personnes qui ... leur bétail.
Aussi—Plusieurs vaches laitières ... très remarquables pour le lait qu'elles donnent.
Pour montrer combien il s'est fait d'améliorations depuis l'introduction de cette espèce en Kentucky, M. S. a ... boeufs-gras qui ont remporté le prix à la dernière assemblée de la Société d'Agriculture de Lexington.
Le large boeuf rouge pesait, 3000 liv.
Le boeuf rouge ayant le front bigarré, 2790
Le gros boeuf âgé de 4 ans, 2600
On peut voir tout le bétail ci-dessus dans une des grandes bâtisses de M. Parker, encoignure des rues ... depuis une heure ... la plus grande partie de chaque jour ... [illegible]

D... [illegible] ... du magnifique portail de l'Eglise Cathédrale de Reims, ... où tous les ... ont été couronnés.
Il y aura 75 billets à 10 piastres chacun. La souscription est ouverte chez M. Bishop, où ce chef-d'œuvre est exposé. Les personnes qui désirent souscrire y trouveront la description de cet ouvrage antique, considéré encore de nos jours, comme un ouvrage parfait d'architecture. L'église que représente cette pendule, existe en France, telle que nous la voyons dans ce chef-d'œuvre, qui est en parfaite opération.
La description est ouverte à l'hôtel de M. Bishop, et ne l'est nulle autre part. Le montant des billets doit être payé à la buvette.
Aussitôt que tous les billets seront placés, on en préviendra le public et l'on tirera la loterie de cette SUPERBE PENDULE DE BRONZE représentant le magnifique portail de l'Eglise Cathédrale de Reims.
11 fev—15

BRONZE-PENDULE (*)
REPRESENTANT
LE MAGNIFIQUE PORTAIL DE L'EGLISE CATHEDRALE DE REIMS.
Description historique et abrégée de la Cathédrale de Reims, et principalement de l'Extérieur du Portail.
EXTRAIT DES MEMOIRES DE M. DE JOLIMONT ET DE M. PAVILLON-PIERARD.

D'APRES la tradition, il paraît que ce fut vers l'an 87 de Jésus-Christ, que St. Sixte, 1er. Evêque de Reims, fit bâtir l'Eglise. Nous n'essayerons point à pénétrer à travers l'obscurité qui enveloppe le berceau de cette Eglise; son origine est rapportée, avec beaucoup d'incertitude, par les nombreux historiens qui nous ont transmis le résultat de leurs recherches ; la cathédrale de Reims n'est pas une des moins anciennes et des moins célèbres de la France, elle fut toujours la Métropole de la Gaule-Belgique suivant plusieurs auteurs elle ne fut achevée que vers le commencement du 3ème. siècle, et que comme ailleurs ce fut pendant les plus sanglantes persécutions que les nouveaux prosélytes commencèrent à élever un temple, bien différent sans doute des immenses basiliques actuelles. Nous parlerons du monument que l'on suppose avoir été bâti par St. Nicaise (**) vers l'an 400 sur les ruines d'un temple consacré à Vénus, monument dont l'existence ne serait pas sans intérêt, si l'on avait des preuves certaines que Clovis y eut été sacré et baptisé par St. Rémi, en 496, comme le prétendent les historiens.

Ce temple réduit, vers la fin du 8me. siècle, à un état complet de vétusté, fut reconstruit, sur un plan plus magnifique, par l'archevêque Ebon, élevé au pontificat en 820, sous le règne de Louis premier dit le Débonnaire. Rumalcus, Architecte de ce prince, en dirigea les travaux et les termina en 846.

C'était alors un des plus beaux monuments de la France, mais ce temple devint la sanglante proie des flammes en l'an 1210, c'était le temps où, plus que jamais, les peuples étaient *dévorés du zèle de la maison du seigneur* : alors, dans chaque province on rivalisait à qui bâtirait, sur de nouveaux modèles, la plus belle Eglise, la Cathédrale la plus magnifique; aussi le désastre affreux de l'Eglise de Reims ne pouvait rester longtemps sans être réparé : on se mit de suite à l'ouvrage, et les caisses du trésor, promptement épuisées, furent presqu'aussitôt remplies, comme par enchantement, du produit immense des quêtes et des libéralités des princes, des seigneurs, du clergé et du peuple, tellement que l'année suivante, l'Archevêque Albéric de Humbert put poser la première pierre du nouvel édifice. Cet édifice est celui qui subsiste encore aujourd'hui et dont nous allons décrire seulement les principaux détails de son beau Portail.

Les travaux poussés avec une activité dont on voit peu d'exemples ailleurs, furent presqu'entièrement terminés dans le court espace de 30 ans, sous la direction d'un seul Architecte, Robert de Coucy, né à Reims, et qui, par cet ouvrage, l'un des plus parfaits de ce genre, rendit son nom justement célèbre. Depuis, la Cathédrale de Reims en traversant les siècles, a subi le sort commun aux choses dont l'existence est marquée par une longue durée ; non-seulement, l'influence des élémens a noirci ses murs, calciné ses pierres et altéré la pureté et la délicatesse de ses profils, mais encore les événements qui dépendent des passions, de la volonté ou de la négligence des hommes, l'ont quelquefois menacé d'une ruine totale, et lui ont du moins fait perdre quelques-uns de ses primitifs ornements. (***)

Le grand Portail est justement regardé comme la plus belle chose connue en ce genre, et, suivant un adage populaire, est une des 4 parties essentielles proposées pour modèle dans la composition d'une Cathédrale parfaite; nous admettons avec l'opinion commune ce Portail comme le chef-d'œuvre, du moins de ceux qui existent. (****)

La partie intérieure est divisée suivant l'usage, en trois grandes ouvertures ou portes d'entrées; ces vastes portiques élevés sur un perron de 5 degrés, sont appuyés à droite et à gauche sur une masse solide ou contre-fort avancé, orné de sculpture, et sont élégamment surmontés, ainsi que ces contre-forts, de pignons à angles aigus, disposés pyramidalement et enrichis de Dais à jour et groupés de Figures.

Les parois latéraux de ces trois entrées, sont décorés d'une suite de Statues colossales au nombre de 35, placées sur un stilobate; elles représentent des Patriarches, des Prophètes, des Rois, des Evêques et des Martyrs ; sur le Trumeau qui partage en deux l'entrée du milieu, est placé la Statue de la Sainte-Vierge, qui fait partie des 35 Figures indiquées ci-dessus : la Figure de la Sainte-Vierge sous l'invocation de laquelle ce temple est consacré, est surmontée d'un Dais en forme de pyramide, très-délicatement travaillé.

Commençons, selon l'ordre historique des Monuments littéraires ... par l'arcade à gauche, la voussoire de ... cette arcade, dont les Figures ... par suite de l'intempérie des saisons, représentent ... personnages religieux; et entr'autres les Prophètes de l'Ancien-Testament qui ont prédit et annoncé la Passion ; le fronton de cette arcade offre l'image du Crucifiement de Jésus-Christ en sept Figures ; à droite et à gauche du Rédempteur élevé sur la croix, sont la Sainte-Vierge et les deux Maries, dans l'arcade non-cave qui est à côté de celle que nous venons de décrire, le Sculpteur a représenté en trois Tableaux reliefs, une des plus intéressantes et des plus mémorables histoires qui ait rapport à nos Fêtes religieuses, et qui complète le Tableau du Crucifiement de J.-Christ expirant, c'est l'Invention de la Sainte-Croix à Jérusalem par Sainte-Hélène, Epouse de l'Empereur Constance et Mère du grand Constantin ; le haut de l'arcade non-cave se termine en pyramide, on voit au-dessus de son arc ogive, une Femme à genoux et joignant les mains; dans cette attitude de suppliante, elle a les yeux fixés sur J.-Christ expirant; au bas de ce Tableau on remarque deux Démons et une Figure d'homme, le Démon qui est à droite, tourne la tête ... fesant une grimace hideuse à ce personnage revêtu ... un Ministre de la Religion, tandis que le Démon ... gauche semble encore disputer avec le même Ministre, qui paraît chercher à le convertir.

Tout le voussoire de l'arcade à droite, est rempli de Figures d'Apôtres, d'Anges, de Prophètes et de Rois; au-dessus de ce voussoire et sur le fronton de l'arcade qui se termine en forme pyramidale, est représenté le Jugement dernier, on voit le Juge Suprême siégeant sur un trône; à ses côtés plusieurs personnages portant les Instrumens de la Passion.

L'arcade non-cave voisine de celle à voussoire dont nous venons de parler, est ornée de groupes détachés et de trois bas reliefs placés sous un arc ogive. Quant aux groupes détachés et placés au bas des Sculptures ce sont trois Anges armés d'une épée qu'ils tiennent levée sur de petits personnages à genoux, et demandant grâce à la justice divine dont ceux-ci sont les exécuteurs fidèles ; au haut de l'arcade ogive, et dans la pyramide qui termine le fronton, est une Reine à genoux sur un groupe de nuages; elle a les mains jointes, et semble, en regardant le Sauveur assis sur son trône, dans la pyramide voisine, lui adresser des prières.

La 5ème. arcade est celle qui se trouve au milieu de cette masse imposante et majestueuse ; cette arcade nous montre également des Rois, des Reines, des Apôtres, des Martyrs, des Vierges et des Emblèmes très-ingénieux du pouvoir et du triomphe de la Religion.

Ce magnifique avant-Portail est terminé par le grand fronton en forme pyramidale, où est figurée la Résurrection générale ; enfin, l'Apothéose et le Couronnement de la Sainte-Vierge, au milieu des anges et des chérubins, domine toute cette composition, comme étant la Patrone de l'Edifice.

Nous passons maintenant aux autres parties composant l'ensemble des 3 Arcades, leur piédestal ... entre chacune d'elles, il y a trois figures séparées, savoir : une au-dessus de chaque gouttière, et deux au-dessous. Ces gouttières sont au nombre de six pour toute la largeur du Portail; elles sont saillantes et en formes de dragons et de chimères, et sont surmontées de musiciens et de chantres : chacune de ces gouttières est soutenue par une figure ... poids.

... des chantres ... il y a 6 clochetons de ... dimensions différentes et sont ... des Anges.

On observe, comme une particularité remarquable, que le timpan ou mur du fond, au-dessus des entrées, n'a point été conservé comme cela se voit presque partout ailleurs, à l'exemple principale de ces tableaux et ces sculptures, ... ces parties sont à jour et occupées par ... et par des vitraux de couleur d'un effet ... surtout dans l'intérieur. A quelques pieds ... de la première partie que nous venons de décrire ... le second étage du Portail, partagé ... élévation en trois corps distincts par quatre grands contreforts d'un style pur comme et fort élégant, ornés de statues de Saint Personnages dans de grandes niches formées de colonnes isolées, élevés sur un piédestal et terminés par des clochetons octogones. Au centre, la grande rose travaillée avec tout le soin et la richesse de détail que les artistes ... à cette espèce de chef-d'œuvre, occupe toute l'étendue d'une arcade ogive dans la voussure de laquelle on remarque des figures qui, ainsi que celles sculptées ... l'histoire du Roi David, ... [illegible]

... Rois de France ... sceptre en main, tous ont aussi la Couronne sur la tête.

Quant aux 7 figures du milieu, elles offrent le tableau du Baptême de Clovis, le Roi y est représenté nu, dans une cuve, jusqu'à mi-corps. Aux pieds de ces Statues règne une petite Galerie, où, tous les ans, le Dimanche des Rameaux, on avait l'habitude de venir chanter le Gloria, Laus, et qu'on appelle, pour cette raison, *la Galerie du Gloria.*

C'est immédiatement au-dessus de ce 3me. Etage que s'élèvent les deux Tours régulières qui terminent et complètent ce magnifique Portail. Elles ont des proportions ... et élancées, sont évidées à jour par de grandes ouvertures, en forme de fenêtres, d'où s'échappe le son des cloches, et sont flanquées de 4 tourelles octogones, également évidées dans toute leur hauteur, et formées d'un assemblage de colonnes régulièrement espacées et d'une légèreté admirable.

Heureux, si nous pouvons, par la production de ce Bronze, contribuer à perpétuer le souvenir de l'Eglise Métropolitaine de Reims qui est encore aujourd'hui la plus célèbre et la majestueuse, la plus superbe et la plus intéressante Basilique de France ; de ce Monument qui fait la gloire et du pays, mais qui doit tomber sous la main destructive du temps et dont les traces n'existeront peut-être plus nulle part.

(*) L'édifice a environ 200 pieds d'élévation et 191 de large. Cette Pendule en bronze est à la réduction, à très-peu près le 150me. partie du monument; elle a 21 pouces de hauteur sans les ... et 15 de large d'un côté à l'autre. Nous avons observé, avec la plus grande exactitude possible, les proportions de tous les détails composant ce beau Portail, ainsi que la profondeur des voûtes, des enfoncemens, l'épaisseur des contreforts et tous les différens plans d'architecture, des mesures qui varient entr'elles de la différence de l'ancien pied au nouveau, ont toujours été quelques doutes sur la véritable hauteur de cet édifice.

(**) Saint-Nicaise que l'on croit né à Reims, en fut évêque et y fut martyrisé par les Vandales, vers l'an 407.

(***) En 1481, un incendie allumé par l'imprudence des plombiers qui travaillaient alors, réduisit en cendres, en peu d'instans, toute la couverture, la charpente intérieure des Tours du Portail, ... fusion tous les plombs, ainsi que 11 clochers, et détruisit les 5 flèches ou pyramides qui ornaient le centre et les extrémités de la croisée. La pénurie des finances et les affaires du temps ne permirent pas de réparer ce malheur que très-lentement, et jamais ne l'a été entièrement. En 1792, ce même édifice n'échappa aux spéculations destructives de la Bande noire qu'en provoqua la démolition que par la motion adroite d'un Rémois qui proposa de le conserver pour y établir un *Club patriotique*; ce moyen le préserva aussi de l'excès des révolutions de cette époque, dont d'autres ont beaucoup souffert. Dans la même année, on effaça sur le linteau de la porte principale deux bas-reliefs, pour y placer la fameuse inscription qui fut alors gravée sur la façade de toutes les Eglises en France : *Temple de la Raison. Le peuple Français reconnait l'Etre Suprême et l'Immortalité de l'Ame.*

(****) On dit communément que, pour faire une Cathédrale parfaite, il faudrait réunir ensemble le Portail de Reims, les Clochers de Chartres, la Nef d'Amiens, et le Chœur de Beauvais. Mais nous croyons que cette opinion exprime plutôt le mérite exclusif de chacune de ces parties, considérées isolément, que la pensée réelle que leur réunion produirait un tout parfait. 11 fev—3

VENTES PAR LE MARSHAL.

Edward Hinds vs. G. W. Garvin.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le jeudi 20 février courant, à 4 heures de l'après-midi, en mon bureau, rue Condé, vis-à-vis la rue Madison, divers articles de groceries, 16 tableaux, 2 miroirs, 12 carafes et des verres, un poêle et ses tuyaux, ustensiles de cuisine, tables &c. Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions ; Comptant.
10 fév B. BEAUREGARD, marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, le mardi, 4 mars 1834, à midi,
La goëlette SABINE, ses agrès et apparaux. Saisie à la poursuite de H. Spearing.
Conditions : Comptant.
1 fév B. BEAUREGARD, marshal.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'honorable Chs. Gayarré, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nlle.-Orléans, j'exposerai en vente le lundi, 3 mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St-Louis et Chartres, l'esclave nommée Annette, âgée d'environ 20 ans, saisie dans l'affaire de N. M. Richer.
30 jan B. BEAUREGARD, marshal.

Warren L. Bargus vs. le bateau à vapeur Creole et les propriétaires d'icelui.
EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente le lundi, 3 mars, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St-Louis et Chartres, le bateau à vapeur Creole, ses apparaux et meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
30 jan B. BEAUREGARD, marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Charles Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente le mercredi, 19 février prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain lot de terre désigné par le No. 18, situé sur le côté gauche du chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face sur le dit chemin, sur 180 pieds de profondeur, saisi à la poursuite de J. B. Casenave.
17 jan B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de deux writ de fieri facias à moi adressés par l'hon. Chs. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, le lundi, 17 février 1834, à midi, les propriétés suivantes, situées au nouveau faubourg Marigny.
Quatre Terrains Nos. 2, 3, 4, 5, dans l'ilet No. 103, mesurant chacun, 60 pieds de face à la rue des Magistrats, sur 150 pieds de profondeur.
Trois autres Terrains, Nos. 7, 8 et 9, dans l'ilet mesurant chacun, 60 pieds de face à la rue Annette, sur 120 pieds de profondeur.
Un lot No. 10, dans l'ilet, formant l'encoignure de la rue de la Loi.
Doux autres Terrains, Nos. 11 et 12, dans le dit ilet, ayant chacun, 60 pieds de face à la rue de la Loi, sur 150 pieds de profondeur, saisis à la poursuite de J. H. Shepherd et J. Ireland, encanteurs de W. H. Ireland.
Conditions : Comptant.
17 déc B. BEAUREGARD, marshal.

LE DR. PARSON.
CHIRURGIEN, DENTISTE DE NEW-YORK.
A L'HONNEUR d'informer les dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans et du voisinage qu'il a pris un logement chez Madame Fox, rue de Chartres, No. 147, où il fera toute espèce d'opérations sur les dents et gencives.
Il pose les dents *naturelles et artificielles* avec grande dextérité ainsi que des dents de *porcelaine* depuis une jusqu'à un rattelier complet.
Dès qu'on se voit du tartre on doit se faire nétoyer les dents, parceque la corrosion du tartre minera bientôt la racine des dents, ce qui les fera tomber, et en portant soin pendant qu'il en est encore temps on leur rendra toute leur première beauté.
L'opération de plomber les dents quand elles sont gâtées est si importante qu'on ne peut trop la recommander au public. C'est ainsi que des milliers de dents que les douleurs qu'elles occasionnent font arracher, pourraient être conservées pendant nombre d'années.
Le Dr. Parson espère que sa pratique chirurgicale de nombre d'années lui méritera la confiance du public, il se charge d'extraire les dents les plus difficiles. Il vend les poudres les plus célèbres et des brosses à dents. Il se rendra au domicile des personnes qui le demanderont.
On peut prendre des renseignements auprès des docteurs suivants :
Dr. T. Mott, Dr. Thos. Bond, New-York; Dr. ... Dr. Harrell, de cette ville. 16 jan—1m

JOHN WILCOX & Co, rue de Chartres, No. 3, viennent de recevoir par les derniers ... de N-York, un nouvel assortiment de ... qu'ils offrent à vendre en gros et en détail. Ils appellent l'attention de leurs amis et du public.
6 mai

SEL—En débarquement du navire Dublin Packet, de Marseille, à vendre par F. H. PETITPAIN, ... Chartres & Toulouse.
27 jan

AVIS—M. FLEURY GENERALLY est seul fondé de procuration pour régler la succession de Louis Théodore Favre Daunoy.
Gus. F. DAUNOY, héritier ... bénéficiaire d'inventaire
20 jan—1m

50 PIASTRES DE RECOMPENSE.
LA récompense ci-dessus sera donnée pour la découverte et l'appréhension des voleurs qui sont entrés furtivement dans ma maison, rue de la Douane, No. 115, dans la nuit du 20, et en emportèrent un tiroir d'acajou, une quantité de cuillères d'argent, à manches d'ivoire, une paire de pincettes à sucre, 3 paires de bottes neuves et plusieurs autres objets. Les cuillères étaient marquées M. E. W. Le tiroir qui contenait ces objets appartenait à un buffet et portait une loupe de verre taillé.
La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque convaincra les susdits voleurs, ou une proportionnée pour tous renseignements qui pourront conduire à les découvrir. M. WALTON
23 déc— rue de la Douane, nos. 13 et 14.

NOUVELLEMENT reçues et en vente,
Indiennes françaises et anglaises;
Robes do. do.
Cotonnade grise pour chemises; Nankins bleus;
Mousselines imprimées; Mouchoirs ...
Mouchoirs et Schalls imprimés;
Robes et Foulards de soie imprimés;
... assortis; Cotonnade forte;
... Toile à moustiquaire; ... [illegible]
14 jan ... KENNEDY ...

VENTES ...
PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu le vendredi, 21 février, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues Chartres et St. Louis, la propriété appartenant à la succession de John Bell, savoir:
Un Lot de Terre situé au faubourg Ste. Marie, désigné sous le No. 6, dans l'ilet No. 20, conformément à un plan dressé au bureau de Louis T. Caire, notaire public, ayant 60 pieds de face à la rue ——, sur 120 pieds de profondeur.
Aussi, le nègre Elis, âgé d'environ 30 ans.
Conditions : Un tiers comptant, et le restant à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
N. B. Un plan de la propriété sera exhibé au moment de la vente. 29 jan

PAR TRICOU & CANONGE.
EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, rendu le 28 décembre dernier à la demande d'Alexandre Lesseps, syndic des créanciers de Thomas Williams et de T. Williams & Co. il sera mis en vente à l'encan, samedi, 15 février prochain, à midi, au café de la Bourse, les propriétés suivantes, savoir :
Un lot de terre situé dans le faubourg Clouet, dans la ville de la Nelle-Orléans, mesurant 120 pieds de face au fleuve Mississipi sur deux cent quatre vingt dix de profondeur, borné en haut par la propriété de Michel Fortier et en bas par la propriété de Fréd. Beckman, et en arrière par la propriété appartenant aux héritiers de feu Jacques Lewis, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, se composant d'une bonne et spacieuse maison avec une cuisine et deux autres petites maisons dans la cour, d'une bâtisse non encore achevée, bâtie pour en faire une fonderie avec une machine de la force de 18 chevaux, deux coupes à fondre l'un complet et l'autre non entièrement fini, deux tours, 4 vices, trois rangées de coupes pour fondre le cuivre, deux grandes balances, une grande citerne de fer, une machine à ciseler, une grande grue, une grande quantité d'outils de tout genre propres aux travaux d'une fonderie, environ 1200 livres de fer travaillé de toute sorte, environ 500 livres de cuivre et d'airain. Le tout sera vendu ensemble aux conditions suivantes, savoir : $25,000 payables le 15 avril 1835 et la balance à 5 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé au bureau de Louis T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Les personnes qui désirent visiter l'établissement ci-dessus sont priées de s'adresser à Thomas Williams, qui demeure sur les lieux et qui a été requis par le syndic d'admettre les visiteurs depuis 10 heures du matin jusqu'à 11.
13 jan

PAR J. LEVY & WHITING.
PAR ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu à l'encan, samedi, 15 de février 1834, à la Bourse Hewlett, à midi, pour compte de la succession de feu John H. Daniels, l'esclave CHARLOTTE, âgée d'environ 45 ans, depuis long-temps dans le pays; cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, buvant occasionnellement.—Conditions: 4 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par devant Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu le samedi, 15 février 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Un Terrain No. 4, dans l'ilet No. 70, ayant 32 pieds de face sur le côté Ouest de la rue Dumaine, sur 127 pieds 11 pouces de profondeur entre les rues Claiborne et Robertson. Aussi, un autre terrain, ayant les mêmes dimensions.
Conditions : 1 an de terme, en billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Boswell, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 30 jan

PAR T. MOSSY.
VENDREDI, 21 de février prochain, à midi, à la Bourse, encoignure Chartres et St.-Louis, il sera vendu la propriété suivante, dépendant de la succession de feu Frédérick La Lande, savoir: Un tiers indivis de dix terrains situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, suivant plan tiré par Benj. Buisson, député arpenteur, le 23 mai 1833, et désignés sous les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10. Ces terrains sont tous attenans l'un à l'autre, et forment la façade de l'ilet sur le quai des Dryades, entre les rues Félicité et St. André, et contiennent, chaque, 30 pieds de face sur 120 de profondeur, excepté le No. 1 qui a 42 pieds 6 pouces 2 1/2 lignes sur 120 pieds 4 lignes de profondeur ; et le No. 10 qui a la même façade que le No. 1, mais 120 pieds 9 pouces de profondeur.
Conditions : Deux cinquièmes comptant, et le résidu le 15 février 1835, 1836 et 1837, en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque. 22 jan

PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera offert en vente publique, samedi prochain 15 février courant, à midi, à la Bourse Hewlett,
DEUX LOTS DE TERRE situés au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet renfermé par les rues des Français, de la Vertu, de la Force et de l'Union, les dits terrains désignés par les Nos. 11 et 12, sur un plan dressé par J. Tissé, voyer de cette ville en date du 16 février 1831.
Le N°. 11 forme encoignure et mesure (au pied français) 30 pieds de face à la rue de l'Union, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue de la Vertu et est borné d'un côté par le N°. 10 et de l'autre par le No. 12.
Le N°. 12 mesure également 30 pieds de face à la rue de l'Union sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est borné d'un côté par le N°. 11 et de l'autre par le N°. 13 et dans la profondeur par le N°. 10.
Conditions : 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et assurés par hypothèques spéciales sur les dits lots de terre.
Les actes de vente seront passés par Paul Bertus, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 fév—3

PAR HEWLETT & BRIGHT.
IL sera vendu le 15 courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, la fabrique de Tabac et Chocolat située rue Ste. Anne, primitivement tenue par Jn. Quessart; cet établissement est trop connu pour avoir besoin de donner de grands détails, il suffit de dire qu'il est muni de tous les ustensiles nécessaires, tels que moulins à tabac avec leurs pilons, bluteaux garnis de leur cylindres, tamis, trictrac, jarre, rafraîchissoirs &c., un moulin en fer à cylindre posé sur un fourneau pour faire le chocolat, un autre fourneau pour préparer le cacao, une quantité de moules de toutes grandeurs pour recevoir le chocolat, un mortier en fer et son pilon, et quantité d'autres objets trop longs à détailler.
On pourra prendre connaissance de tout ce qui compose ledit établissement, sur les lieux, et chez M. Chatry, rue des Remparts entre les rues du Bayou & Quartier.
Conditions : 4, 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 7 fév

PAR TRICOU & CANONGE.
IL sera vendu le lundi, 17 février, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Deux Lots de Terre situés au faubourg Washington, rue St. Ferdinand, entre les rues Casa Calvo et des Grands Hommes, mesurant chacun 35 pieds 6 pouces de face, sur 120 pieds de profondeur; désignés sur un plan exposé à la Bourse par les lettres B. & C.
Quatre Lots de Terre situés au faubourg Tremé compris dans l'ilet formé par les rues St. Claude, des Ursulines, Chemin du Bayou et Tremé; le No. 1, formant l'encoignure des rues St. Claude et chemin du Bayou, mesurant 36 pieds, 11 pouces 2 lignes face au chemin du Bayou, sur 88 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue St. Claude et 33 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du fond ; le No. 2, attenant au précédent, mesure 26 pieds, 7 pouces de face au chemin du Bayou sur 96 pieds, 2 pouces 5 lignes de profondeur, les Nos. 3 et 4, même mesure que le No. 2, et fesant face au chemin du Bayou, le tout conformément à un plan dressé le 15 décembre 1832 par Jh. Pilié et déposé en l'étude de Hughes Pédesclaux, notaire public.
Conditions : 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés pardevant Louis T. Caire, not. pub. 7 fév

PAR TRICOU & CANONGE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la paroisse de Jefferson, il sera vendu mardi, 18 février 1834, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, et pour compte de la succession de feu Jean Marcelle Herang, 120 Actions de la Banque de l'Union de la Louisiane.
Conditions : Comptant. 3 fév

PAR HEWLETT & BRIGHT.
SERONT vendus le samedi 15 février, à midi, à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, par ordre de la Cour des Preuves, tous les comptes et billets non payés appartenant à la succession du défunt D. J. M. Neill.
Conditions : Comptant. 5 fév

PAR J. LEVY & WHITING.
EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, pour la paroisse de Ste Hélène, il sera vendu pour compte des héritiers de feu William Spiller, samedi, 8 mars prochain, à la Bourse Hewlett, à midi, les esclaves suivants:
Joe, nègre âgé de 45 ans, ouvrier &c.
Bob, excellent nègre, âgé de 26 ans, charretier, ouvrier, &c.
Vicey, âgée de 21 ans et ses 2 enfants Emilie, âgée de 6 ans, Moïse, âgé de 2 ans et Jim âgé d'un an; Vicey est une excellente domestique &c.
Lucinda, âgée de 20 ans, domestique de maison.
Biddy, âgée de 38 ans, domestique de maison.
Cherry, âgée 36 ans, do.
Les nègres ci-dessus sont tous créoles de cet Etat et sont vendus sans garantie excepté celle du titre, étant pour le compte des réglements d'une succession.
Conditions : 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente seront passés devant F. Grima, not. pub., aux frais des acquéreurs. 7 fév

MAGASIN DE VOITURES.
Rue de la Douane, Nos. ...
[illegible]